



MANUEL DE L'ÉTUDIANT

DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PERMANENTE



SOMMAIRE

01

Lettre du président

02

À propos de l'AGEEFEP

03

Rencontrez l'équipe

04

Les services associatifs

05

Les services facultaires

06

La vie académique

07

La vie académique

08

Calendrier universitaire
2024-2025

09

Calendrier universitaire
2024-2025

10

Le soutien financier

11

La facture étudiante

12

Coordonnées universitaires
utiles

13

Coordonnées universitaires
utiles

14

Bibliothèques – liste partielle

15

Plan du campus

LETTRE DU PRÉSIDENT

Bienvenue à notre nouvelle cohorte étudiante! Les parcours qui vous ont amenés à faire des études à la Faculté de l'éducation permanente (FEP) à l'Université Montréal sont riches et variés et notre équipe espère pouvoir les faire rayonner au cours de la prochaine année académique!

L'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'Éducation permanente (AGEEFEP) a pour mission de vous soutenir et vous représenter, peu importe la durée et les spécificités de votre parcours étudiant. Que ce soit à nos bureaux situés au pavillons J-A De Sève ou celui situé au campus Laval ou en ligne, nous serons là pour vous écouter, vous accompagner et défendre vos droits.

Nous vous proposons aussi une offre de services qui vous sera présentée au cours des prochaines pages. Celle-ci vient compléter celle proposée par nos différents partenaires institutionnels, dont vous trouverez aussi les grandes lignes dans ce guide.

Au chapitre des nouveautés, nous sommes fiers d'annoncer que, suite à une entente négociée avec la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), les parents-étudiants de l'AGEEFEP pourront se prévaloir de places à la halte-garderie le Baluchon pour la session d'automne et d'hiver. Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire si vous avez des besoins en la matière!

Notre rôle et notre mission sont de vous représenter et de porter vos idées, préoccupations et revendications auprès de la Faculté tout comme de l'Université; n'hésitez jamais à nous contacter ou à venir directement à nos bureaux.

L'AGEEFEP étant votre association étudiante, nous pouvons vous aider de plusieurs façons. L'AGEEFEP met aussi à votre disposition le café-bar étudiant La Brunante. Ce lieu unique sur le campus vous permettra de vous détendre avant ou après un de vos cours et vous pourrez vous y sustenter. C'est aussi un lieu où il vous sera possible d'organiser vos événements si vous avez de telles idées.

Après une année d'absence, notre agenda fait un retour en format numérique juste à temps pour la rentrée d'automne 2024! Nous espérons que ce guide vous permettra de naviguer sans embûches votre retour sur les bancs de l'UdeM!

N'hésitez pas à nous contacter et interagir avec nous par l'entremise de nos différents médias sociaux ou en personne! Nous espérons vous rencontrer lors d'un de nos événements à la Brunante...et tout au long de la prochaine année ailleurs sur le campus!

Enrique Colindres



À PROPOS DE L'AGEEFEP

L'AGEEFEP est l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal fondée en 1985. C'est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la partie III de la Loi des compagnies.

Nos objectifs

- **Regrouper les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente,**
- **Défendre les droits collectifs et individuels des membres,**
- **Procurer aux étudiants et aux étudiantes l'information la plus complète possible sur leur environnement universitaire,**
- **Encourager chez les membres la prise en charge de leur milieu de vie et de leurs études,**
- **Promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes aux niveaux local, régional et national**

Les droits des membres

- Droit de vote aux élections et aux référendums,
- Droit à la pleine représentation par l'Association dans les différentes instances de la FEP et l'Université de Montréal,
- Droit de poser sa candidature aux postes électifs de l'Association,
- Droit à la dissidence à toute assemblée de l'Association.

Le financement

La cotisation des membres est établie par le congrès; elle est présentement de 35\$ par trimestre plus 1\$ pour le Fonds de défense juridique.

L'accréditation

L'AGEEFEP est accréditée officiellement auprès de l'Université de Montréal comme association représentative des étudiants et étudiantes à la Faculté de l'éducation permanente.

C'est également à ce titre qu'elle est accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Les instances de l'AGEEFEP

Tous les deux ans, l'AGEEFEP tient un congrès en automne. Celui-ci amende les statuts et règlements, reçoit le rapport des vérificateurs comptables, adopte les prévisions budgétaires, fixe la cotisation et élit les membres siégeant au Comité exécutif et au Conseil de direction de l'Association. Une assemblée générale se tient les années où il n'y a pas de congrès. Entre celui-ci et l'assemblée générale, c'est le Conseil de direction qui gouverne l'Association; il veille notamment à l'application et au respect des orientations définies par le congrès

Une assemblée générale se tient les années où il n'y a pas de congrès. Entre celui-ci et l'assemblée générale, c'est le Conseil de direction qui gouverne l'Association; il veille notamment à l'application et au respect des orientations définies par le congrès.

La représentativité

L'AGEEFEP occupe au moins un siège qui concerne de près ou de loin les instances de l'Université de Montréal et de la Faculté de l'éducation permanente. La présence des étudiantes et des étudiants est prévue par les politiques et les règlements universitaires. Cette fonction de représentation constitue d'ailleurs l'un des rôles fondamentaux de l'Association.

Le conseil de programme

Chaque programme de la FEP est chapeauté par un conseil de programme. En participant à ces conseils, les étudiants et les étudiantes jouent un rôle utile tout en vivant une expérience enrichissante. Le rôle du conseil est d'ajuster les programmes d'études aux besoins de la communauté étudiante et du marché du travail.

Chaque conseil est composé du responsable de programme, d'un membre du vice décanat aux études de la FEP, de membres du corps enseignant spécialisés dans le champ d'études, de professionnels du marché du travail et de quatre étudiantes ou étudiants.

RENCONTREZ L'ÉQUIPE

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Présidence
ENRIQUE COLINDRES
Secrétariat général
MURIEL DI BATTISTA
Vice-présidences
POONOOSAMI MOOTIN
KEVIN VONG

LE CONSEIL DE DIRECTION

THOMAS CHABOT
MAMADOU FAYE DABO
AGAPE GATORE
SARAH GUILBEAULT
KRISHNA HODONOU
CHRISTIF KINSALA



ENRIQUE COLINDRES

Président et coordonnateur général

Il est le porte-parole officiel de l'Association. Il coordonne et supervise le travail de l'équipe des personnes employées, assure le suivi politique des dossiers et représente l'Association dans de nombreux comités et instances de la Faculté de l'éducation permanente, l'Université de Montréal ainsi que dans divers organismes externes engagés en enseignement supérieur notamment en éducation permanente.

Courriel : presidence@ageefep.qc.ca



FLORA HADDAD-LOLET

Coordonnatrice générale adjointe

En plus d'assister le président-coordonnateur général dans l'ensemble de ses tâches, elle assume plus particulièrement les responsabilités de rédaction des documents officiels et de la planification événementielle et logistique de l'Association. Elle représente aussi l'Association à plusieurs instances de l'Université.

Courriel : cga@ageefep.qc.ca



JOHANNE DUPUIS

Assistante administrative et comptable

Elle est responsable de la gestion courante des finances, de la comptabilité et des contrats de l'AGEEFEP et de la Brunante.

Courriel : administration@ageefep.qc.ca



NABILA RACHI

Conseillère aux services et au développement associatif

Elle est le principal point de contact avec la communauté étudiante de l'AGEEFEP. Elle informe, accompagne et aiguille notre population étudiante vers les services adéquats et peut vous orienter vers les ressources pertinentes.

Courriel : info@ageefep.qc.ca



MANON BALLAY

Responsable des médias sociaux et webmestre

Elle s'occupe de la transmission du contenu informatif de l'Association via son infolettre, son Site Web et ses différents médias sociaux. En partenariat avec la coordination générale et la gérance de la Brunante, elle planifie aussi les stratégies de communication de l'AGEEFEP et de la Brunante.

Courriel : communication@ageefep.qc.ca



ROSE NOBERT

Vidéaste et photographe

Principale responsable des nombreuses vidéos et photos, c'est aussi elle qui filme, enregistre et prépare la majorité des contenus multimédias diffusés sur les médias sociaux en plus de mettre à jour la médiathèque de l'Association.

Courriel : videaste@ageefep.qc.ca



PIERRE CHABOT

Gérant du café bar La Brunante

Il est responsable du service à la clientèle, de l'organisation des événements et de la gestion courante.

Courriel : gerance@labrunante.com

LES SERVICES ASSOCIATIFS

En tant qu'étudiant.e à la Faculté d'Éducation Permanente, et donc membre de l'AGEEFEP, vous avez accès à tout un panel de service durant votre parcours.

LES PLAINTES ET L'INFORMATION

Vous éprouvez de l'insatisfaction à l'égard de vos cours? Vous faites face à des problèmes administratifs? Vous avez besoin d'informations? Communiquez avec nous, le service est gratuit et confidentiel.

Tél.: 514-343-7733

Courriel: info@ageefep.qc.ca

LES KIOSQUES D'ACCUEIL

Au début de chaque trimestre, l'AGEEFEP tient des kiosques d'accueil dans plusieurs pavillons. Nous sommes là pour vous renseigner et répondre à toutes vos questions sur l'Association, la Faculté ou l'Université.

PHOTOGRAPHIE DE GRADUATION

À la même période que la collation des grades organisée par la Faculté de l'éducation permanente, l'AGEEFEP offre aux personnes ayant obtenu leur baccalauréat par cumul avec ou sans appellation, la possibilité de prendre des photos de graduation. Les invitations sont envoyées indépendamment des invitations pour la collation des grades. L'activité a lieu durant l'été pour les personnes diplômées des trois trimestres précédents. [En savoir plus](#)

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En tant que membre de l'AGEEFEP, vous avez accès à du soutien additionnel avec le Programme mieux-être. C'est un service qui vise à améliorer la santé mentale et le bien-être de la communauté étudiante de façon complémentaire aux ressources en santé mentale offertes sur le campus et par l'ASEQ.

Tél. : 1 833 851-1363 (sans frais 24/7)

Information: www.aseq.ca

L'ASSURANCE SANTÉ ET DENTAIRE

Que vous soyez inscrit à plein temps ou à temps partiel, vous êtes automatiquement inscrits au régime d'assurance santé et dentaire de l'Alliance pour la santé étudiante du Québec (ASEQ). La prime peut varier au fil des ans et est payable en deux versements: un tiers au trimestre d'automne et deux tiers au trimestre d'hiver. Il vous est possible d'opter seulement pour l'assurance santé ou pour l'assurance dentaire, ou encore de vous retirer du régime. La seule période de désinscription est au début de la session d'automne chaque année, à l'exception des personnes débutant leurs études à la session d'hiver.

Information : aseq.ca

L'ASSURANCE AUTO ET HABITATION

Les membres de l'AGEEFEP bénéficient d'un rabais avantageux pour leur assurance auto, habitation et véhicule récréatif auprès de la compagnie d'assurances La Personnelle.

Information : www.lapersonnelle.com/ageefep
ou 1 888 476-8737

LES SUBVENTIONS

De plus, si vous avez une initiative originale qui pourrait bonifier la vie étudiante sur l'un des campus ou qui contribuerait au rayonnement de notre population étudiante, n'hésitez pas à nous présenter votre idée en nous écrivant à info@ageefep.qc.ca. Un soutien financier pourrait vous être accordé.

En savoir plus: <https://ageefep.qc.ca/subventions/>

LE CAFÉ BAR LA BRUNANTE

Le café bar convient à des activités parascolaires, sociales et culturelles, ou même privées. Avec ses récentes rénovations, son système de son, écrans, projecteur et piste de danse, c'est l'endroit idéal pour organiser ou assister à un événement ! [Cliquez pour découvrir le menu.](#) Pavillon 3200 Jean-Brillant, local B-2326

LES SERVICES FACULTAIRES

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

La FEP offre un service de reconnaissance des acquis expérientiels. Le principe est le suivant : une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle connaît déjà. Il est donc possible de faire reconnaître un ou plusieurs cours de leur programme en fonction des apprentissages qu'ils ont réalisés au fil de leurs expériences de vie et de travail.

L'équipe du Service de reconnaissance des acquis expérientiels vous offre un soutien personnalisé tout au long du processus. Elle vous conseillera dans l'élaboration de votre portfolio professionnel en comparant les savoirs que vous maîtrisez déjà en regard de ceux qu'ils vous restent à acquérir. Les conseils de l'équipe vous permettront également d'accélérer votre démarche.

<https://fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours/reconnaissance-des-acquis-experientiels/>

LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Vous éprouvez des difficultés à poursuivre vos études ou vous vivez une situation qui vous pousse à interrompre votre cheminement académique ? Vous n'êtes pas seul, sachez que le Service de soutien à la persévérance peut vous aider à trouver une solution.

Courriel: perseverance@fep.umontreal.ca

Sites webs:

- fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours
- fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours/passerelles-dec-certificats

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Pour plus d'informations à propos des services : vieetudiante.umontreal.ca

L'ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Carrefour SAÉ
- Logement hors campus
- Bureau des étudiants internationaux
- Maison internationale
- Action humanitaire et communautaire
- Activités culturelles
- Centre d'exposition de l'UdeM

LES RESSOURCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Bureau de l'aide financière
- Bourses d'études
- Programme études-travail

LE CENTRE ÉTUDIANT AU SOUTIEN À LA RÉUSSITE

- Centre de communication écrite
- Conseils carrière
- Information scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage
- Soutien aux étudiants en situation d'handicap

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

- Consultation médicale
- Soins infirmiers et vaccination
- Consultation psychologique
- Nutrition
- Physiothérapie

Des liens complémentaires à consulter
Le programme études-famille : ahc.umontreal.ca/etudesfamille
Les paniers de Noël : ahc.umontreal.ca/paniers_noel

LA VIE ACADÉMIQUE

Pour être admis dans un autre programme d'études de premier cycle en cours de parcours ou à la suite d'un premier certificat de l'Université de Montréal, vous devez déposer une nouvelle demande d'admission en ligne : admission.umontreal.ca

Abandon d'un cours

(Article 6.12 du Règlement des études de premier cycle)

Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'abandon du cours en question. Vous ne pourrez toutefois pas obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours particulier.

Annulation et modification d'inscription

(Article 6.11 du Règlement des études de premier cycle)

Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'annulation du cours en question. Vous allez pouvoir obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours particulier.

Pour faire le changement en ligne, aller dans « Mon portail UdeM » ou aviser votre technicien ou technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE)

Date limite : Se référer au calendrier propre à chaque session <https://fep.umontreal.ca/calendrier/>

Évaluation

Dans tous les cas décrits ci-dessous, votre responsable de programme peut vous aider.

- **Défaut de se soumettre à une évaluation**

(Articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle)

La note F (échec par absence) est attribuée à une personne étudiante qui ne se présente pas à une évaluation à moins qu'elle ne justifie son absence dès qu'elle constate qu'elle ne sera pas en mesure d'être présente et qu'elle fournisse des pièces justificatives.

- **Équivalence, exemption, substitution**

Demande écrite à votre TGDE incluant les pièces justificatives. Une fois conforme, votre demande sera transmise par votre TGDE au responsable de programme.

- **Vérification de l'évaluation**

(Article 9.4 du Règlement des études de premier cycle)
Au maximum 14 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation. Celle-ci porte sur des aspects techniques, tels que la compilation et la transcription des notes.

- **Révision de l'évaluation**

(Article 9.5 du Règlement des études de premier cycle)
Dans les 21 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification auprès du chargé de cours, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du programme auquel il est inscrit.

- **Reprise de cours**

(Article 13 du Règlement des études de premier cycle)

De façon générale, une personne étudiante qui subit un échec à un cours a droit de reprise. Elle n'a pas droit de reprise si elle a été exclue du programme en raison d'une moyenne cumulative inférieure à 1,7, si elle a échoué à un cours éliminatoire ou si elle a échoué à un stage obligatoire alors qu'elle avait déjà bénéficié d'un droit de reprise pour un autre stage obligatoire.

- **Octroi et expédition du diplôme**

Envoi automatique. Si y a un problème, téléphoner au technicien de gestion des dossiers étudiants (TGDE) de votre programme.

Information: etudes.umontreal.ca/joindre/tgde ou au registraire.umontreal.ca/nous-joindre/personnes-ressources-facultaires-tgde

- **Réussite d'un cours**

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens et des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée uniquement par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Les cours de ce type sont indiqués dans l'annuaire de la Faculté.

Pour toute information, visitez les liens suivants:

- fep.umontreal.ca/parcours-etudiant/foire-aux-questions/
- secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle

LA VIE ACADÉMIQUE

NOTATION DES COURS

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points, selon le barème suivant :

| ÉCHELLE DE NOTATION | NOTE | VALEUR NUMÉRIQUE | POURCENTAGE (%) |
|---------------------|------|------------------|-----------------|
| EXCELLENT | A+ | 4,3 | 95 - 100 |
| | A | 4,0 | 90 - 94 |
| | A- | 3,7 | 85 - 89 |
| TRÉS BIEN | B+ | 3,3 | 82 - 84 |
| | B | 3,0 | 78 - 81 |
| | B- | 2,7 | 75 - 77 |
| BON | C+ | 2,3 | 72 - 74 |
| | C | 2,0 a | 68 - 71 |
| | C- | 1,7 | 65 - 67 |
| PASSABLE | D+ | 1,3 | 62 - 64 |
| | D | 1,0 b | 60 - 61 |
| FAIBLE (ÉCHEC) | E* | 1,0 c | 0 - 59 |

a) Note de passage dans un programme.

b) Note de passage dans un cours et note maximale pour un examen de reprise.

c) En probation, échec à la reprise d'un cours réussi.

Formation à distance

La formation universitaire à distance offre la possibilité d'un enseignement de qualité pour la mise à jour de connaissances ou l'acquisition de nouvelles compétences dans le respect des obligations personnelles et professionnelles des étudiants et des étudiantes. La plupart des cours permettent de cumuler des crédits universitaires. La majorité des cours de formation à distance crédités offerts sur le site de la FEP peuvent être reconnus comme cours au choix dans d'autres programmes que ceux auxquels ils appartiennent. Ils peuvent être suivis par intérêt personnel ou professionnel.

Deux guides de la FEP sont particulièrement utiles face à ces défis :

- fep.umontreal.ca/programmes/formation-a-distance/foire-aux-questions
- fep.umontreal.ca/documents/pdf/guide-etudiant-formation-distance.pdf

École de français

L'École de français de la Faculté de l'éducation permanente offre des cours de français à tous les trimestres et pour tous les niveaux. Plusieurs horaires sont disponibles : le soir, le samedi, en cours régulier ou en cours intensif.

Tél.: 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Site web:

<https://ecoledefrancais.umontreal.ca/accueil/>

Programme de langues officielles (du Canada):

www.francaisanglais.ca

Programme d'échange étudiants:

<https://international.umontreal.ca/communautete-etudiante-udem/decouvrir-le-monde/programme-echanges-etudiants/>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2024

| | |
|---|--|
| Lundi 2 septembre 2024 | Congé universitaire – Fête du travail |
| Mardi 3 septembre 2024 | Rentrée des étudiant.e.s |
| Mercredi 18 septembre 2024 | Date limite pour modification ou annulation de choix de cours* |
| Vendredi 27 septembre 2024 | Congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation |
| Lundi 14 octobre 2024 | Congé universitaire – Action de grâce |
| Du lundi 21 au dimanche 27 octobre 2024 | Période d'activités libres dans certaines unités |
| Vendredi 8 novembre 2024 | Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours* |
| Lundi 23 décembre 2024 | Fin du trimestre |
| Du mardi 24 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 | Congés universitaires – Fêtes de fin d'année |

TRIMESTRE D'HIVER 2025

| | |
|---------------------------------------|--|
| Mercredi 8 janvier 2025 | Rentrée des étudiant.e.s |
| Jeudi 23 janvier 2025 | Date limite pour modification ou annulation de choix de cours* |
| Du lundi 3 au dimanche 9 mars 2025 | Période d'activités libres dans certaines unités |
| Vendredi 14 mars 2025 | Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours* |
| Du vendredi 18 au lundi 21 avril 2025 | Congés Pascal |
| Mercredi 30 avril 2025 | Fin du trimestre |

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

TRIMESTRE D'ÉTÉ 2025

L'horaire d'été peut différer d'une faculté à l'autre. Veuillez vous référer aux calendriers facultaires.

| | |
|---------------------------------|---|
| Jeudi 1er mai 2025 | Rentrée des étudiant.e.s |
| Vendredi 9 mai 2025 | Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session intensive* |
| Vendredi 16 mai 2025 | Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session régulière* |
| Lundi 19 mai 2025 | Congé universitaire – Journée nationale des Patriotes |
| Vendredi 6 juin 2025 | Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session intensive* |
| Lundi 23 juin 2025 | Fin du trimestre, session intensive |
| Mardi 24 juin 2025 | Congé universitaire – Fête nationale du Québec |
| Mardi 1er juillet 2025 | Congé universitaire – Fête du Canada |
| Vendredi 11 juillet 2025 | Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session régulière* |
| Vendredi 15 août 2025 | Fin du trimestre, session régulière |

* À moins d'indication contraire inscrite à l'horaire du cours, dans votre Centre étudiant. Conformément au Règlement relatif aux droits de scolarité, l'étudiant qui annule une inscription avant la date limite pour la modification des choix de cours (annulation de cours) est libéré de l'obligation de payer les droits de scolarité.

<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>



LE SOUTIEN FINANCIER

Plusieurs ressources financières sont disponibles pour la population étudiante de la Faculté de l'éducation permanente (FEP), ainsi que de l'Université de Montréal en général. Voici un bref survol de celles-ci.

Le Bureau de l'aide financière (BAF) fait partie du secteur des Ressources socio-économiques des Services aux étudiants de l'Université de Montréal. Il a pour objectif d'être une référence et un soutien en matière financière pour les étudiants, afin qu'ils puissent poursuivre leurs projets d'études jusqu'à l'obtention de leur diplôme. De plus, n'hésitez pas à consulter le Site web du Bureau de l'aide financière pour vous informer sur les programmes de dépannage, pour du soutien au paiement des frais de scolarité ou pour consulter une liste d'aides socio-économiques. Information: baf.umontreal.ca

Bourses à la persévérance et à la réussite de la FEP

Vous pouvez déposer votre candidature pour une bourse allant de 1 000 \$ à 2 000 \$ en démontrant votre persévérance et en illustrant les obstacles que vous avez surmontés durant votre parcours académique. Sachez que les étudiantes et les étudiants inscrits à 6 crédits ou plus peuvent aussi présenter une demande pour les bourses de soutien financier. Plusieurs conditions doivent être respectées, vous devez utiliser la page des Services aux étudiantes (SAÉ) pour présenter votre dossier.

Information:
bourses.sae.umontreal.ca/concourssae

Prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur

En tant qu'étudiante ou étudiant à la FEP, vous pouvez avoir recours au programme de prêts et bourses du gouvernement provincial. Notez qu'il faut être inscrit à temps plein (12 crédits par session) ou avoir obtenu le statut « réputé temps plein » pour être admissible à des bourses et autres avantages réservés aux personnes étudiant à temps plein.

Information :
quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etude

Le fonds FAVE

Subventions du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) et des Frais d'amélioration des services technologiques et informatiques et des collections des bibliothèques (STIC). Bourses pour individus ou regroupements pour la réalisation d'un projet qui contribue à l'amélioration à la qualité de vie étudiante.

Information :
bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses
Dans le menu de gauche: affiner les résultats, écrire FAVE.

Autres bourses et aide financière

Vous pouvez feuilleter le répertoire des bourses d'études de l'Université de Montréal, de nombreuses bourses spécifiques peuvent peut-être s'appliquer à votre situation. Des ateliers sont aussi disponibles pour pouvoir s'y retrouver.

Information: bourses.umontreal.ca
Répertoire des bourses:
bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses

Les bourses de l'ASEQ

La Fondation de l'Alliance pour la santé étudiante du Québec offre des bourses pouvant atteindre 5 000 \$ pour la réalisation de projets étudiants qui favorisent l'engagement académique, parascolaire et social. Les projets doivent être parrainés par l'AGEEFEP.

Information : fondationaseq.com

LA FACTURE ÉTUDIANTE

LES DROITS DE SCOLARITÉ

Il est primordial d'acquitter sa facture de droits de scolarité sans quoi vos études pourraient se voir interrompues.

Tous les détails ici : registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite

LES FRAIS NON OBLIGATOIRES

Votre facture contient des frais non obligatoires dont vous pouvez être exempté :

- **Le Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE)**

Le FAVE est une cotisation de 38 \$ par trimestre à laquelle nous vous encourageons fortement à contribuer si vous en avez les moyens. L'argent recueilli sert notamment à verser des bourses d'accessibilité aux études et de l'aide financière pour participer à des stages, des congrès et des colloques aux étudiants-tes de la FEP et de l'Université de Montréal.

- **Les frais technologiques et de soutien**

L'AGEEFEP vous invite également à verser la contribution de 5,20 \$ par crédit aux Frais technologiques et de soutien. L'argent recueilli sert à s'assurer que les infrastructures informatiques de l'Université de Montréal soient constamment mises à jour afin que les étudiants et étudiantes de l'Université reçoivent un enseignement qui est supporté par du matériel technologique à jour.

- **Modalités de retrait**

Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait du Fonds d'amélioration de la vie étudiante et des frais technologiques, il faut se rendre sur le site web: registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes/autres-frais-exigibles

- **L'assurance santé et dentaire**

Qu'ils ou elles étudient à plein temps ou à temps partiel, les étudiants ou les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) sont inscrits automatiquement au régime d'assurance santé et dentaire de l'Alliance pour la santé étudiante au Québec.

Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait, se rendre sur le site

https://aseq.ca/rte/fr/Facult%C3%A9del%C3%A9ducationpermanenteAGEEFEP_Home

COORDONNÉES UNIVERSITAIRES UTILES

AGEEFEP – Association générale des étudiantes et des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente

Site web: ageefep.qc.ca
Tél.: 514-343-7733
Adresse civique:
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau
B-2419

Bureau du registraire

Site web: registraire.umontreal.ca
Tél.: 514-343-7212
2332 Édouard-Montpetit, 3e étage,
Montréal

CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal

Site web: cepsum.umontreal.ca
Tél.: 514-343-6150
2100, boul. Édouard-Montpetit,
Montréal

Polytechnique Montréal

Site web: polymtl.ca
Tél.: 514-340-4711
2500, chemin Polytechnique, Montréal

FEP – Faculté de l'éducation permanente

Site web: fep.umontreal.ca
Tél.: 514-343-6090
Sans frais: 1 800 363-8876
3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage, bureau
320, Montréal

HEC – École des hautes études commerciales de Montréal

Site web: hec.ca
Tél.: 514-340-6000
3000, chemin de la Côte-Ste-Catherine. Montréal

SAE – Services aux étudiants

Site web: sae.umontreal.ca
Tél.: 514-343-7587
2332, boul. Édouard-Montpetit,
Montréal

PAVILLONS

Heures d'ouverture des pavillons
Les pavillons de l'Université sont
ouverts :

lundi au vendredi 8 h à 23 h

samedi 8 h à 18 h

dimanche 13 h à 18 h

jours fériés 13 h à 18 h – seul l'accès aux
bibliothèques est autorisé fermé 25-26
décembre/1er -2 janvier

Carte du campus

Site web: plan-campus.umontreal.ca

COORDONNÉES UNIVERSITAIRES UTILES – SUITE

L'OMBUDSMAN

L'ombudsman a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête lorsqu'elle le juge nécessaire, d'évaluer le bien fondé de la demande et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations s'il y a lieu.

L'ombudsman ne rend compte de ses activités qu'au Conseil de Université, dont elle est la mandataire et à qui elle répond de l'exécution de son mandat.

**2907 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal, Qc H3T 1C2
Tél.: 514-343-2100**

**Courriel : ombudsman@umontreal.ca
Site web: ombudsman.umontreal.ca**

Bureau des services juridiques

Tous les membres de la communauté universitaire ont accès gratuitement au service de consultation du Bureau des services juridiques.

Vous trouverez là des étudiants en droit, étroitement encadrés par des avocats d'expérience, qui vous renseigneront sur vos droits dans tous les domaines. Un commissaire à l'assermentation y dispense également ses services. Le Bureau n'assume cependant aucune représentation devant les tribunaux ou d'autres instances.

**Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, bureau B-2202
Tél.: 514-343-7851**

Bureau du respect de la personne

Traitement confidentiel des plaintes.

Tél.: 514-343-7020

Courriel : harcelement@umontreal.ca

Site web: respect@umontreal.ca

Centre audiovisuel

Dans la plupart des pavillons de l'Université, les étudiants ont accès aux points de service (PST) du Centre audiovisuel pour leurs recherches et travaux. L'on y trouve de l'équipement mobile pour l'enregistrement et l'écoute de documents sonores et visuels.

Site web: ti.umontreal.ca

Laboratoire multimédia

Situé au pavillon Marie-Victorin, local B-340
laboratoire-multimedia@fas.umontreal.ca
Tél.: 514-343-5303

Livres usagés - Comptoir de la FAÉCUM

Site web: faecum.qc.ca

Objets perdus, vestiaires et babillards

Pour les objets perdus, la location d'un vestiaire ou l'autorisation d'afficher sur un babillard, s'adresser à la régie (à l'entrée) du pavillon concerné.

Stationnement (permis)

Tél.: 514-343-6942

Site web: di.umontreal.ca/communaute/stationnement.html

Vol/Vandalisme/Fraude

Communiquer avec la sûreté.

Tél.: 514-343-7771

BIBLIOTHÈQUES – LISTE PARTIELLE

Site web: bib.umontreal.ca

COLLECTIONS SPÉCIALES

Pavillon Samuel-Bronfman
3000, ave Jean-Brillant
4^e étage, salle 4030
Tel.: 514-343-6111, poste 3832

DROIT

Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour
4^e étage, salle 4433
Tél.: 514-343-7095

É.P.C. - BIOLOGIE

Pavillon Marie-Victorin
90, ave Vincent-d'Indy
2^e étage, salle G-205
Tél.: 514-343-7242

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Pavillon Samuel-Brontman
3000, rue Jean-Brillant, salle 1030
Tél.: 514-343-7430

MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Pavillon André-Aisenstadt
2920, chemin de la Tour
2^e étage, salle 2405
Tél.: 514-343-6819

PARAMÉDICALE

Pavillon Marguerite-d'Youville
2375, chemin de la Côte-Sainte-
Catherine
2^e étage, salle 2120
Tél.: 514-343-6180

LIBRAIRIES

Librairie Scientifique et médicale

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
Local: L-315
Montréal, Québec Tél.: 514-343-6210

Librairie des Sciences sociales

3200, rue Jean-Brillant
Local: B-1315
Montréal, Québec Tél.: 514-343-7362

SANTÉ

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
6^e étage, salle L-623
Tél.: 514-343-7664

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (HEC)

École des HEC
3000, chemin de la Côte-Sainte-
Catherine
2^e étage, salle 2750
Tél.: 514-340-6220

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Ville de Montréal possède une série de bibliothèques réparties sur son territoire dont les livres peuvent être réservés en ligne et livrés à une bibliothèque identifiée comme point de réception.

Site web: bibliomontreal.com

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Située au métro Berri-UQAM, elle regorge de livres de référence qui peuvent être empruntés ou consultés sur place. Sa base de données, le catalogue Iris, peut être consulté en ligne.

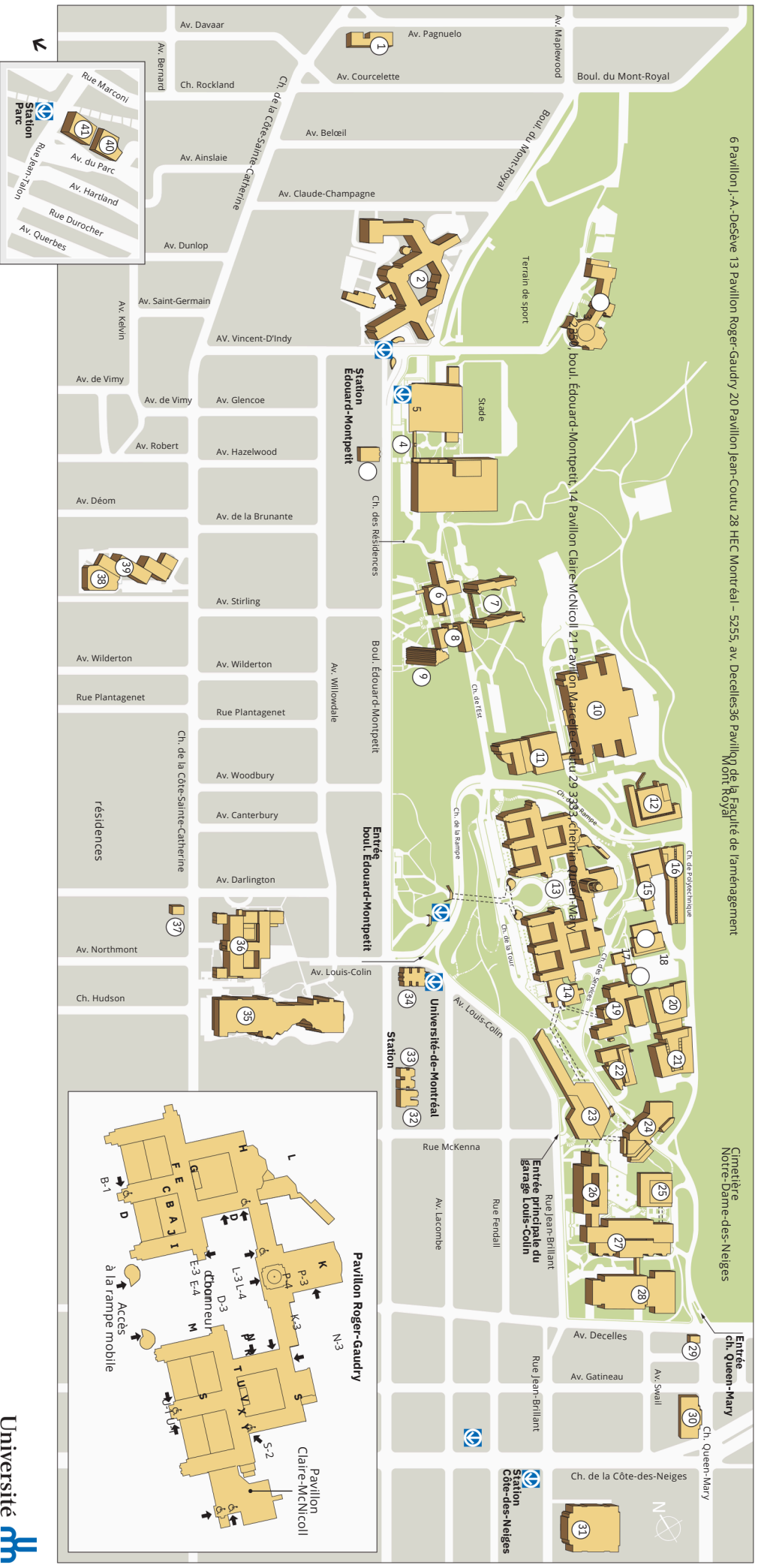
Site web: banq.qc.ca

Librairie Laval

Campus Laval
1700, rue Jacques-Tetreault
Local: 2170
Laval, Québec Tél.: 514-343-6111 poste 45158

Plan du campus de l'UDEM sur la montagne

- 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 2 Pavillon Marie-Victorin et annexe, résidences
- 3 Pavillon de la Faculté de musique
- 4 Centre d'éducation physique et des sports (CEFSUM)
- 5 2101, boulevard Édouard-Montpetit
- 6 Pavillon J.-A.-Desève
- 7 2442, boul. Édouard-Montpetit
- 8 16 Centre des technologies de fabrication
- 9 Pavillon Thérèse-Casgrain, résidences appliquées à l'hébergement
- 10 Polytechnique Montréal – Pavillon principal
- 11 Polytechnique Montréal – Pavillons Lassonde
- 12 Pavillon J.-Armand-Bombardier
- 13 Pavillon Roger-Gaudry
- 14 Pavillon Claire-McNicol
- 15 Pavillon de la Direction des immeubles
- 16 Centre des technologies de fabrication
- 17 Centrale thermique
- 18 Pavillon René-J.-A.-Levesque
- 19 Pavillon André-Aisenstadt
- 20 Pavillon Jean-Coutu
- 21 Pavillon Marcelle-Coutu
- 22 Pavillon Paul-G.-Desmarais
- 23 Garage Louis-Colin
- 24 Pavillon Samuel-Bronfman
- 25 Pavillon Maximilien-Caron
- 26 Pavillon Lionel-Groulx
- 27 3200, rue Jean-Brillant
- 28 HEC Montréal – 5255, av. Decelles
- 29 Entrée ch. Queen-Mary
- 30 Entrée ch. Queen-Mary
- 31
- 32 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
- 33 Pavillon Jean-Marc-Léger
- 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit
- 35
- 36
- 37
- 38 Pavillon Liliane de Stewart
- 39 Pavillon Marguerite-D'rouville
- 40 707, avenue du Parc
- 41
- 42





B

CAFÉ BAR
LA BRUNANTE

Ton 4à7 sur le campus

VERRE 5\$

PINTE 7\$

PICHET 15\$



labrunante.com

Pavillon Jean-Brillant, 2e étage, local B-2326

CAFÉ BAR LA BRUNANTE

SERVICE DE LOCATION

SOIRÉE,
ACTIVITÉ,
ÉVÈNEMENT,
CONFÉRENCE...

Réservez en ligne

RÉSERVATION



Système de son,
micro, piste de
danse, écrans
plats, wifi, tarif
préférentiel pour
les associations
étudiantes...

MENU



Le Café Bar La Brunante - Pavillon Jean-Brillant, 2e étage, local B-2326
contact@labrunante.com | 514 343-6111 poste 1232

ageefep

Le 4 à 7 de la rentrée

Jeudi 12 septembre 2024 rejoignez-nous pour un
4 à 7 festif à l'occasion de la rentrée de la FEP !



Le Café Bar La Brunante - Pavillon
Jean-Brillant, 2e étage, local B-2326

ISM

R+

Quartier
Libre

éducation
permanente

C'est quoi ma couverture ?

www.aseq.ca



Santé



Dentaire



Vision



Voyage